



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John Stuart Mill

Une association pour
ré-agir au féminin

Foro sobre la prevencion y la lucha contra las violencias hacia las mujeres

Organisé par les Ambassades de France et d’Allemagne au Costa Rica
9-10 août 2012, San Jose - Michèle Vianès, Présidente de Regards de Femmes

Analysis conceptual de las distintas formas de violencias hacia las mujeres **On ne naît pas victime, on le devient**

Introduction : Définitions des violences envers les femmes

Ces dernières décennies, des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines de l’égalité entre les hommes et les femmes, mais dans aucun pays du monde les femmes sont à l’abri des violences masculines.

Diapo 2

La violence masculine à l’encontre des femmes ne connaît aucune frontière géographique, aucune limite d’âge, aucune différence de classe, d’ethnie ou de culture.

Diapo 2

Elle se manifeste sous de multiples formes, leurs auteurs viennent d’horizons divers : il peut s’agir d’un partenaire de vie, d’un membre de la famille, d’un collègue de travail, d’une connaissance sociale ou locale, d’un parfait étranger ou d’un acteur institutionnel, comme un membre de la police, un professionnel de la santé, un enseignant ou un soldat.

Pourtant la violence masculine à l’encontre des femmes reste trop souvent invisible et les voix des femmes sont mises sous silence. Pourquoi cette permissivité sociale qui tolère l’intolérable ?

Diapo 4 & 5

Regards de femmes est une des 25 associations féministes françaises constituées en Collectif pour la Grande Cause Nationale 2010. Porter la voix des femmes subissant des violences pour obtenir le renforcement de la politique de lutte contre ces violences. La honte doit changer de camp !

Diapo 6

La violence masculine envers les femmes est un processus continu, une série ininterrompue d’agressions physiques, verbales, sexuelles et d’actes commis de différentes manières par des hommes à l’encontre de femmes dans le but de les blesser, de les humilier, de les intimider et de les réduire au silence.

Diapo 7

La violence envers les femmes, quels que soient leur âge, leur milieu social, leur orientation sexuelle, leur origine, résulte d’un système patriarcal, historique et structuré de domination des femmes par les hommes : Viol, prostitution, mutilations sexuelles féminines, violences conjugales et familiales, harcèlement sexuel, au travail et dans l’espace public, mariages forcés, crimes dits « d’honneur », polygamie, sévices sexuels sur les enfants.

C’est un obstacle fondamental à la réalisation de l’égalité femmes-hommes et une violation des droits humains de femmes : Droit à l’intégrité psychique, psychologique, physique, droit à la dignité (discrimination sexiste à l’embauche, port du voile), aux libertés fondamentales : droit de se déplacer sans contraintes dues au fait d’être femmes, droit à la sécurité, droit à la vie.

Diapo 8

L’accès inégal des femmes au pouvoir, à la prospérité et à la sécurité, entrave et sape leur espace d’action. La pauvreté des femmes se mesure en termes de temps et d’argent : leur voix est réduite dans les décisions publiques et privées ; leur autonomie personnelle est entravée ; manque de sécurité dans les sphères publiques et privées.

1- Construction du la hiérarchie patriarcale

Diapo 9

Dans toutes les civilisations, depuis les origines de l'humanité, en réaction au « pouvoir exorbitant des femmes »¹ de donner naissance aussi bien aux filles qu'aux garçons, un système coercitif s'est mis en place. Il s'agit d'obtenir la mise à disposition de femmes pour avoir des fils afin que « la race des hommes se perpétue ». Le désir d'immortalité des hommes s'est manifesté par le culte aux aïeux, de père en fils, il était donc nécessaire de contrôler que leurs fils soient bien les leurs, ceci avec la complicité ou plutôt la servitude volontaire, des femmes.²

Diapo 10

L'histoire des lois fonde dans l'inconscient collectif une légitimation de la violence comme instrument du pouvoir masculin sur les femmes, en grande vulnérabilité, puisque privées d'un certain nombre de droits fondamentaux : disposer librement d'elles-mêmes, de leurs corps, de leurs actes et de leurs esprits. Les violences familiales se passent à la maison, domaine privé, donc les violences faites aux femmes n'auraient pas à tomber sur le coup de la loi ! Le préalable aux combats féministes du XX siècle a été, de poser comme principe que la sphère privée ne soit plus être considérée comme une zone de « non-droit ».

2- Les violences envers les femmes

Diapo 11

2.1 Les enquêtes en France

ENVEFF 2000 Institut démographique de l'université de Paris (IDUP), INED , INSEE 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans résidant hors institution en et métropole questionner précisément sur les violences faites aux femmes et notamment les violences sexuelles
Evènements de vie et santé (EVS) , menée par la DREES 2005- 2006 10 000 personnes âgées de 18 à 75 ans : phénomène de violence ressenties ainsi que leurs conséquences, notamment au niveau de la santé, au cours des 24 mois précédant la collecte, mais aussi au cours de la vie entière
Contexte de la sexualité en France (CSF) INSERM et INED, 2006à l'initiative de l'agence nationale de recherche sur le sida Lien entre sexualité et santé, IST et VIH, protection contre le VIH, contraception, dysfonctions sexuelles, violences sexuelles
Enquête cadre de vie et sécurité (CVS) enquête annuelle de victimation Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales et de l'INSEE 13500 Personnes 18-75 ans interrogées sur les violences physiques et sexuelles dont elles ont pu avoir été victimes en 2007-2008
Etude nationales sur les morts violentes au sein du couple Recensement annuel depuis 2006 par le ministère de l'Intérieur, recense les morts violentes à l'encontre de partenaires, hommes ou femmes, conjoints, concubins ou pacsés et « anciens » dans ces trois catégories.
L'étude nationale Excision et handicap 2009 troubles de santé, douleurs ou gênes dans la vie quotidienne, y compris sexuelle associée aux MSF
L'enquête Trajectoires et origines de l'INED et de l'INSEE, 2011 femmes immigrées et filles d'immigrés

2.2 Qui sont les victimes, Quels types de violences familiales

D'après l'enquête ENVEFF 31% des personnes interrogées disent avoir été victimes de violences. Le phénomène touche tous les milieux sociaux, à tous les âges : le bébé secoué, la petite fille battue et/ou abusée, voire excisée, la collégienne contrainte à un mariage forcé, la victime du trafic de personnes humaines, de l'esclavage dit moderne, la personne âgée (3%), la femme au foyer (12%), l'étudiante ou celle exerçant une activité professionnelle.

Les violences physiques (coups et blessures, viols, mutilations sexuelles) sont reconnues comme telles dès le premier fait, les violences morales qu'à condition de répétition.

Diapo 12 et 13

¹ Françoise Héritier, *Masculin, féminin : Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2003

² Camille Lacoste-Dujardin, *Des mères contre les femmes*, Paris, La Découverte, 1985

Agressions verbales 72%, agressions physiques 58,3%, harcèlement moral 53% (gradation victimisation), agression sexuelle 20,5%, viol 11,9%, autres 6,2%, mutilation sexuelle 1,8%), sans oublier les formes économiques de la violence familiale (privation de moyens ou de biens essentiels, papiers, contrôle de l'emploi du temps, des déplacements.)

2.3 Où et quand s'exercent les violences

L'endroit le plus dangereux pour les femmes c'est son foyer (78,4% en famille)

2.4 Coût humain et financier des violences (Etude Psytel Estimation du coût et de la mortalité des violences conjugales en Europe)

Diapo 14

En Europe, en tenant compte des homicides « collatéraux », on estime qu'il y aurait 3400 décès par an liés aux violence (460 en France) et les coûts totaux annuels de la violence domestique dans les 27 Etats membres de l'UE proches des 16 milliards d'euros, soit 1 million d'euros par heure, ³ alors que les budgets que les Etats membres consacrent par an aux programmes de prévention de la violence masculine sont 1000 fois inférieurs à ce montant.

La violence masculine à l'égard des femmes influence l'intégralité de la société. Ces violences ont des répercussions sur le bien-être de la société.

Pour les survivants et les proches, les violences sont associées à des troubles émotionnels importants, provoquent de grandes souffrances, des pertes de qualité de vie et de bien être, des séquelles mentales et physiques.

Bien que le coût de ces pertes soit difficile à évaluer précisément, les calculs détaillés du rapport Psytel conduisent à un coût global imputable aux violences conjugales en France de 2,4 milliards d'euros. (Éléments de l'enquête EVS et autres sources d'information).

Le coût se décompose en différents postes :

- directs médicaux soins de santé : 483 millions
- directs non médicaux (recours aux services de police et à la justice 235 millions d'euros
- conséquences sociales (recours aux aides sociales 120 millions
- humains des viols et préjudices 535 millions.

Les résultats obtenus à partir de l'enquête EVS permettent de chiffrer plus précisément le coût des consultations des visites/an supplémentaires chez les médecins généralistes (4.7) et chez les psychiatres (1.2)

3- La persistance des violences

Diapo 15

Causes pour lesquelles les femmes restent sous l'emprise de l'homme violent :

- Dévalorisation de l'image de soi, les violences psychologiques précèdent toujours les violences physiques, faire intégrer l'idée qu'il serait normal que leur compagnon ne maîtrise pas ses pulsions.
- Espoir de modifier le comportement du conjoint
- Unité familiale à préserver
- Pressions extérieures, réprobation de l'entourage
- Isolement
- Peur de paupérisation et des obstacles matériels à surmonter
- État physique et psychologique
- Menaces graves, peur de représailles, menace de chantage
- Méconnaissance des droits (en particulier les femmes migrantes, les victimes de la traite)

La tendance à les minorer, la honte d'en parler, le rôle de certaines institutions ou médiateurs, tout ce qui permet la construction de l'état de victime : « on ne naît pas victime, on le devient » pour parodier Simone de Beauvoir, cette victimisation par le biais de la socialisation sexuée, préparer les femmes à « tolérer »

³ Psytel, 2006 projet "Daphne" sur les coûts de la violence conjugale en Europe

ou à se responsabiliser des agressions qu'elles vivent ou vivront, à ne pas les identifier, à ne pas les dénoncer, à vouloir comprendre, à culpabiliser.

Le sexisme dans les médias, la publicité sexiste et la violence « virtuelle »

Diapo 16

Le sexisme dans les médias est une des formes dominantes de la stratégie sociale, consciente et inconsciente, visant à utiliser et à contrôler les corps des femmes. .

Les stéréotypes et représentations sexistes dans les médias, dans la publicité et dans les sphères virtuelles, reproduisent la structure patriarcale de nos sociétés et, dans le même temps, contribuent à sa perpétuation, en représentant les femmes comme des biens de consommation ou à travers un état de dépendance à l'homme (victime ou objet sexuel, épouse ou mère sacrificielle...).

Diapo 17

La création, la promotion ou la diffusion, via un large éventail de supports médiatiques, de ce message viole la dignité humaine et l'égalité entre les hommes et les femmes

L'industrie de la mode (y compris dans les magazines) érotise de plus en plus des mannequins de plus en plus jeunes, en adoptant l'imagerie propre aux médias pornographiques. Les jeux vidéos utilisent également des représentations stéréotypées et sexualisées des femmes, allant jusqu'à susciter la violence masculine envers les femmes, comme des viols et des avortements forcés.

Les chanteurs populaires utilisent souvent intentionnellement des messages sexistes et violents contre les femmes, parfois appelant même dans leurs chansons à des actes de violence comme le viol ou des coups contre les femmes.

La « pornofication » de la sphère publique qui utilise dans les publicités et les médias des images dégradantes de femmes qui renvoient à l'imaginaire pornographique banalise l'accès des hommes au corps et à la sexualité des femmes. Cela banalise également la relégation des femmes et des filles dans un statut inférieur d'objets disponibles à la vente, notamment dans la prostitution, la maltraitance sexuelle ou l'exploitation sexuelle. L'impact sur les représentations des « rôles » des hommes et des femmes, principalement parmi les jeunes, rend plus difficile le travail de sensibilisation à propos des différentes formes de violence envers les femmes.

Le phénomène d'intimidation ou harcèlement « virtuel » devient de plus en plus fréquent. De plus en plus de jeunes femmes doivent faire face à ce genre de comportement (menaces, mauvaises blagues, harcèlement, et humiliation au téléphone ou par Internet). Cela place les jeunes filles dans des situations très douloureuses et, comme l'intimidation en face à face, peut les mener à l'automutilation ou au suicide.

4- Conclusion

Diapo 18

Les femmes refusent d'être des victimes. Les combats législatifs ont pour objet de responsabiliser les hommes et d'affirmer les droits des femmes. L'éducation des filles et des garçons doit faire vivre et comprendre l'égalité entre les sexes. Ce sera l'objet de mon intervention lors de la table ronde ce cet après-midi.

Ce qui distingue les sexes n'a pas à se traduire en inégalité politique, sociale, culturelle. Les deux sexes sont dissemblables et égaux. Pendant des siècles, les dissemblances sexuées se sont traduites par des rapports hiérarchiques contraires à l'égalité en droit des individus. La domination du masculin sur le féminin s'est traduite également par l'exclusion des femmes des organes de décisions économiques et politiques.

Toutes les inégalités viennent du fait que les différences sont considérées comme des signes d'infériorité. Nous sommes autres et semblables, il faut toujours tenir les deux bouts de cette chaîne. La capacité des femmes, comme des hommes, en tant que personne sexuée, d'assumer toutes les tâches de la vie, en fonction de leur personnalité, d'exercer leurs talents en fonction de leurs aptitudes et goûts et non de diktats sociaux aliénants et sclérosants est le fondement de l'égalité en droits, devoirs et dignité et des droits humains.

C'est toutes et tous ensemble que nous devons agir pour rompre la spirale infernale des violences masculines envers les femmes et construire un monde harmonieux, respectueux de l'Autre, quels que soient son sexe ou sa couleur.

« Ou toutes les personnes ont les mêmes droits, quels que soient sa couleur, sa religion ou son sexe, ou personne n'a de droits et celui qui vote contre les droits des autres a dès lors perdu les siens » Condorcet